

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2019
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

CACES® R489

CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

Public

Toute personne étant appelée à conduire un chariot automoteur élévateur à conducteur porté, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

Prérequis

Etre apte médicalement
Etre âgé de 18 ans
Comprendre, savoir lire et écrire le français



Le CACES® seul ne permet pas de conduire de chariots. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

Objectif de la formation

Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté, conformément à recommandation CNAM-TS R489.

Objectif pédagogique

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite de chariots et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, gerbage et dégerbage, ainsi que la stabilité du chariot
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre le chariot et le travail à effectuer

Durée

Formation Initiale 3 Jours soit 21 heures
Formation Recyclage 2 Jours soit 14 heures

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2019
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

Périodicité

Certificat valable 5 ans

Horaires

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

Effectif par session

Minimum 2 personnes Maximum 6 personnes

Le nombre de tests est limité 7 UT (1 Unité de Temps = 1 heure) par jour et par testeur, dont 1 UT pour le test théorique.

Encadrement

Formateur titulaire du CACES® expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

Testeurs certifiés par DEKRA CERTIFICATION ou autre organisme certificateur de qualification.

Moyens Pédagogiques et techniques

Pédagogie adaptée au public

Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Salle de cours équipée

Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté conformément à la recommandation R489

Terrain avec aire d'évolution

Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation du chariot en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins (conforme à la Recommandation R489) sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués
- ↳ Installations conformes à la Recommandation R489, au FAQ 2020, et aux règles de certification

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2019
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

Programme

Théorie

- ↳ Connaissances Générales
- ↳ Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ↳ Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories de CACES®
- ↳ Notions élémentaires de physique
- ↳ Stabilité des chariots de manutention
- ↳ Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- ↳ Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- ↳ Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Pratique

- ↳ Prise de poste et vérification
- ↳ Conduite et manœuvres (gerbage/dégerbage, stockage/déstockage en palettier, chargement/déchargement d'un véhicule...)
- ↳ Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance)

Modalités d'évaluation des acquis

Test théorique QCM : Moyenne minimum 70/100 sur l'ensemble du test et une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués)

Test pratique : Moyenne minimum 70/100 sur l'ensemble du test et une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et une note supérieure à 0 pour chacun des points d'évaluation du barème

Sanction visée

CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) **conforme à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) suivant la catégorie**

Modalité de financement

Directement par les Entreprises / OPCA / CPF / Financement Pôle Emploi / Particuliers

Calendrier / Inscription / Tarification

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

Contact

Madame ROULIN Valérie – email : controlelevage@gmail.com – Tél : 06.89.09.30.62

	Sarl CONTROLE LEVAGE	PROGR.FORMAT.2019
	PROGRAMME DE FORMATION	VERSION 001

Traitements des appréciations

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation.
Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>